

Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ



Février 2011

Dans ce numéro :

Coup d'envoi à la campagne Santé de l'AREQ	1	CursUS-santé : Le savoir médical à la portée de tous	3
À surveiller en février	2	Pensez générique!	4
Ratés à la CARRA : l'AREQ réclame des correctifs	2	Abolition du Conseil des aînés : L'AREQ en commission parlementaire	4
Quoi de neuf en kiosque	2	La priorité des gens : les soins de santé	4
8 mars - Journée internationale des femmes	3	Nos comités à pied d'œuvre	6
Calculez votre perte de pouvoir d'achat!	3		

Coup d'envoi à la campagne santé de l'AREQ



C'est le 6 février que sera officiellement donné le coup d'envoi à la campagne de l'AREQ intitulée « Notre système de santé, on l'a à cœur! ». Rappelons que cette campagne vise à souligner l'attachement des personnes âgées envers notre système de santé public et accessible, qu'elles ont bâti et auxquelles elles contribuent encore aujourd'hui.

L'AREQ et d'autres associations de personnes âgées tiendront donc une conférence de presse pour présenter les différents outils de sensibilisation développés pour l'occasion : les affiches, les capsules vidéo et la lettre visant à faire pression sur le gouvernement.

Les présidentes et présidents de secteur ont déjà reçu les affiches et en ont amorcé la distribution. Vous recevrez également, au cours des prochains jours, un aide-mémoire pour la tenue de conférences de presse régionales ou sectorielles, ainsi que des projets d'invitation aux médias, de communiqué et de scénario d'événement. Que ce soit pour le déploiement des affiches ou pour la tenue de conférences de presse, nous vous demandons d'attendre au 6 février ou après.

Les trois capsules vidéo, chacune d'une durée d'environ 2 minutes, ainsi que le modèle de lettre au ministre de la Santé et des Services sociaux, seront acheminés par courriel.

L'ensemble de ces outils apparaîtront sur le site internet de l'AREQ, dans une section spéciale (www.areq.qc.net/campagnesante), à compter du 6 février. Les membres de l'AREQ et l'ensemble de la population n'auront qu'à remplir quelques cases pour qu'une lettre soit automatiquement transmise au ministre.

Pour plus d'information concernant le **contenu** de la campagne, nous vous invitons à contacter Christiane Brinck à brinck.christiane@csq.qc.net. Pour les activités **médias**, veuillez contacter Dominic Provost à provost.dominic@csq.qc.net.

À surveiller en février



- ❖ **Conseil d'administration**
1, 2 et 3 (a.m.) février
- ❖ **Tombée des textes *Quoi de neuf***
2 février
- ❖ **Session de préparation à la retraite Montérégie (09) - Boucherville**
4 et 5 février
- ❖ **Correction des textes *Quoi de neuf***
8 février
- ❖ **Comité des Statuts et Règlements (CSTA)**
9 et 10 février (a.m.)
- ❖ **Comité AREQ en action**
9 et 10 février
- ❖ **Comité national de l'environnement et développement durable**
16 février
- ❖ **Groupe de travail sur le contenu du congrès (GTCC)**
17 février
- ❖ **Session de préparation à la retraite Cœur et Centre-du-Québec (04) Trois-Rivières**
18 et 19 février
- ❖ **Conseil exécutif**
21, 22 et 23 (a.m.) février
- ❖ **Comité national d'action sociopolitique**
24 février
- ❖ **Comité national des finances**
24 février

Ratés à la CARRA

L'AREQ réclame des correctifs

Au cours des dernières semaines, l'AREQ a reçu une grande quantité de plaintes et de commentaires de la part de ses membres concernant le traitement de leur dossier par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA). On note en particulier leur difficulté à joindre le service administratif de la CARRA et à obtenir des réponses à leurs questions.

D'autres éléments d'insatisfaction ont été identifiés, notamment les nombreux retards administratifs, l'utilisation abondante de papier en cette période de restriction budgétaire, la confusion créée par de l'information erronée ou imprécise, etc.

D'autre part, nous savons que la CARRA a effectué des corrections au document *Votre relevé annuel 2010* des prestataires du RRE et du RRF. Les corrections qui touchent la rente du conjoint survivant sont expliquées dans une lettre adressée aux personnes concernées par un envoi massif qui a débuté à la mi-janvier.

L'AREQ a donc réclamé une rencontre d'urgence avec les autorités de la CARRA pour discuter de l'ensemble de ces problèmes et apporter les correctifs nécessaires.

L'AREQ tiendra ses membres informés du dénouement de cette rencontre. D'ici là, les membres qui éprouvent des difficultés avec le traitement de leur dossier sont invités à communiquer avec le [service à la clientèle](#) de la CARRA au 418 643-4881 (région de Québec) ou au 1 800 463-5533 (sans frais).

En « kiosque » le 3 février

Le magazine *Quoi de neuf* de février-mars 2011 sera expédié aux membres à compter du 3 février. Le dossier thématique de ce numéro est consacré au projet SIRA santé de l'AREQ, soit la santé et les habitudes de vie des personnes âgées. En plus des détails de l'enquête, on retrouve les textes de deux spécialistes sur la question des coûts de santé liés au vieillissement et sur l'apport socioéconomique des personnes âgées.



Dans ce numéro, on retrouve notamment des articles à propos de la protection du pouvoir d'achat et plusieurs textes concernant la vie dans les différentes régions de l'AREQ. Il est également question du Congrès 2011 et des affaires financières. Enfin, les lectrices et lecteurs pourront consulter des chroniques concernant la condition des hommes, la nutrition et l'environnement.

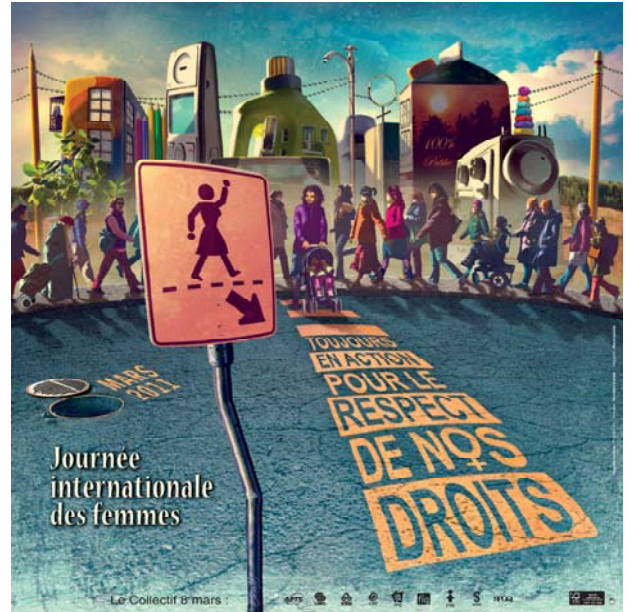
8 mars - Journée internationale des femmes

« Toujours en action pour le respect de nos droits »

Cette année, le thème du 8 mars évoque un vent de droite, une conjoncture politique austère qui se manifeste par de nombreuses attaques envers notre système public de santé, l'éducation, les droits des femmes, pour ne nommer que ceux-là.

Mais nous ne baisserons pas les bras! En 2010 nous avons marché fièrement ensemble et, à l'aube de ce 8 mars 2011, le mouvement des femmes est déterminé à poursuivre la lutte pour l'égalité, pour le respect des droits des femmes et la défense du bien commun. Fortes et fières de l'importante mobilisation de la Marche mondiale des femmes, nous sommes toujours en marche!

Comme nous en avons prévenu les responsables régionales de la condition des femmes, les régions et secteurs sont invités à réserver leur matériel (affiches, dépliants et épinglettes) soit auprès d'un syndicat local, soit auprès d'un Centre de femmes de votre coin.



Droits d'auteur sur le visuel du 8 mars 2011: Huguette Latulippe / Promotion inc.,
Illustration: Geneviève Guénette

Calculez votre perte de pouvoir d'achat!

Depuis quelques années, l'AREQ met à la disposition de ses membres un formulaire leur permettant de calculer leur contribution financière non volontaire aux finances publiques québécoises, c'est-à-dire, la perte cumulée découlant de la désindexation de leur rente depuis 1982.

L'outil de calcul a été mis à jour afin de tenir compte des taux en vigueur pour 2011. Pour effectuer l'exercice, vous n'avez qu'à vous rendre dans la section « Exercice de calcul de la perte de pouvoir d'achat », accessible à partir de la page d'accueil du site internet de l'AREQ, au www.areq.qc.net.



Vous aurez ensuite l'occasion, si vous le souhaitez, d'écrire à la présidente du Conseil du trésor pour la sensibiliser à cette problématique et réclamer la création d'une table de travail.

Depuis la mise à jour de l'application web, le 19 janvier, déjà plus de 500 personnes ont effectué le calcul et une centaine ont transmis une lettre à la présidente du Conseil du trésor.

CursUS-santé : Le savoir médical à la portée de tous

La série télé *CursUS-santé* revient en force cette année sur les ondes du Canal Savoir. En février, apprenez-en plus sur la douleur chronique qui affecte pas moins d'un million et demi de Québécois. Chaque émission démystifie, dans un langage accessible à tous, des problèmes de santé répandus comme la migraine, la lombalgie et la fibromyalgie. Ces thèmes sont traités en profondeur par des professeurs de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke et des professionnels cliniques d'établissements de santé affiliés. Pour faire des choix éclairés en matière de santé, c'est un rendez-vous à ne pas manquer tous les lundis à 19 h, en rediffusion les mardis à 10 h, les vendredis à 19 h et les dimanches à midi. Information : www.canalsavoir.tv
Tél. 514 509-2222



canal
SAVOIR

DÉJÀ 25 ANS



Pensez générique!

Saviez-vous qu'il existe environ 20 % des médicaments en version générique sur le marché?

L'ingrédient actif du médicament générique respecte les mêmes normes scientifiques établies par Santé Canada que celui du médicament d'origine, autant au niveau de l'innocuité, de la qualité, de la pureté, que de l'efficacité. Fait intéressant : lorsqu'offerts sur le marché, les médicaments génériques sont fréquemment utilisés par les hôpitaux.

La consommation du médicament générique peut faire réaliser des économies allant en moyenne jusqu'à 40 % du coût d'un médicament d'origine. En optant pour le générique, vous effectuerez des économies personnelles en plus de contribuer à limiter les coûts d'assurance collective du groupe.

Nous vous rappelons de demeurer prudent. Il faut toujours s'assurer de prendre les précautions nécessaires avant de débiter la prise de médicament...générique ou pas!



Abolition du Conseil des aînés

L'AREQ en commission parlementaire

L'AREQ a été entendue à l'Assemblée nationale, le 1^{er} février, dans le cadre des consultations particulières entourant le projet de loi 130. Ce projet de loi omnibus a pour effet d'abolir ou de fusionner une trentaine de fonds et d'organismes gouvernementaux, dont le Conseil des aînés.

Devant les élus de la Commission des finances publiques, la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas, accompagnée de la 1^{re} vice-présidente, Louise Charlebois, a plaidé avec vigueur pour le maintien du Conseil des aînés. Et pour cause : le Conseil compte parmi les chiens de garde de l'action gouvernementale, il réfléchit en toute indépendance aux questions liées au vieillissement et il constitue un précieux forum d'échanges pour les personnes âgées.

« Le Conseil des aînés est un petit organisme indépendant, formé de citoyennes et citoyens bénévoles, qui connaissent bien la réalité des personnes âgées puisqu'ils la vivent. On s'explique mal pourquoi le gouvernement souhaite aujourd'hui l'abolir, si ce n'est pour économiser quelques dizaines de milliers de dollars. En l'absence d'arguments convaincants, cette décision arbitraire nous semble relever davantage du marketing politique que de la saine gestion des finances publiques », a souligné madame Gélinas.

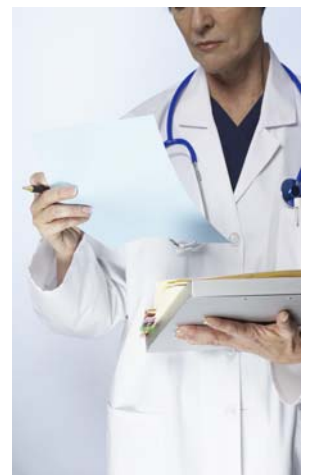
On peut visionner les auditions de la commission au <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CFP/mandats/Mandat-14389/index.html>

Le communiqué de l'AREQ et son avis sont disponibles au www.areq.qc.net.

La priorité des gens : les soins de santé

Un nouveau sondage d'opinion réalisé pour l'**Association médicale canadienne** (AMC) révèle que les Canadiennes et Canadiens, par une écrasante majorité, sont d'avis que les soins de santé devraient être la grande priorité des gouvernements fédéral et provinciaux et que les besoins des patients doivent servir à établir les budgets des soins, non le contraire.

En décembre dernier, l'AMC a lancé un « dialogue national sur la transformation des soins de santé afin de recueillir les points de vue de la population ». Plus de 1000 commentaires ont été inscrits à ce jour au <http://www.transformationsante.ca/> <http://www.transformationsante.ca/fr>. La seconde étape du dialogue de l'AMC a débuté le 27 janvier, à Halifax, avec la première d'une série d'assemblées publiques. Les consultations en ligne et les assemblées publiques visent à donner aux gens l'occasion de se faire entendre au sujet de l'avenir du système de santé. C'est aussi une invitation à vous, membres de l'AREQ!



AREQ (CSQ)

Une association regroupant plus de 54 000 personnes retraitées de l'éducation et des autres services publics

COORDONNÉES :

320, rue St-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec)
G1K 9E7

TÉLÉPHONE :

418 525-0611
1 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :

418 525-0769

COURRIEL :

areq@csq.qc.net

www.areq.qc.net

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné principalement aux personnes présidentes des régions et des secteurs de l'AREQ.

CONCEPTION :

Annie Brochu

Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes

brochu.annie@csq.qc.net

RÉDACTION :

Christiane Brinck
Johanne Freire
Éric Laroche
Dominic Provost



Nos comités à pied d'œuvre

Comité national des assurances (20 janvier) : Les membres du comité ont échangé sur les différents besoins et préoccupations des membres de l'AREQ détectés au cours des différentes rencontres régionales et sectorielles concernant le régime d'assurance collective. Cet échange avait pour but de planifier la prochaine formation des responsables régionaux qui aura lieu en avril prochain. Il a également été question d'une mise à jour de certains documents de travail afin de faciliter la circulation d'information.

Comité national de la condition des femmes (26 janvier) : Les membres du comité national ont tenu une conférence téléphonique le 26 janvier. Après un retour sur la rencontre conjointe entre l'AREQ et le Comité femmes aînées de la Fédération des femmes du Québec, les échanges ont porté sur la préparation de la Journée internationale des femmes et sur le prochain Réseau des femmes CSQ. Les autres sujets abordés ont été la Commission parlementaire sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur les textes pour le magazine *Quoi de neuf* et sur la préparation de la prochaine formation pour les responsables régionales de la condition des femmes. Cette rencontre aura lieu à Québec, le 5 avril. L'un de volets de la journée portera sur « Les femmes au sein des conseils d'administration ».

Mesdames et messieurs, faites attention au Super Bowl...

La défaite de son équipe favorite au Super Bowl, la traditionnelle finale du championnat de football américain (NFL), entraîne une augmentation du nombre de morts par crise cardiaque, particulièrement chez les femmes, selon une étude américaine dévoilée lundi.

Les auteurs de cette étude, (...) ont constaté une augmentation de 15 % du nombre de morts par infarctus chez les hommes après la défaite de leur équipe.

Cette augmentation est plus importante chez les femmes (+ 27 %) sans que les chercheurs ne savent précisément déterminer si elles sont elles aussi de ferventes supportrices déçues ou pâtissent de l'ambiance à la maison après une défaite.

En revanche, les femmes s'en sortent mieux que les hommes après une victoire. « Pour les femmes, et non les hommes, il y a eu une réduction du nombre global des décès et des morts par crise cardiaque associés à une victoire au Super Bowl » (www.cnn.com 31 janvier 2011).

